



LE 1^{er} AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Partir serein avec l'opération Tranquillité vacances

Pour partir en vacances l'esprit serein, l'opération Tranquillité vacances (OTV), mise en place dans la commune depuis 2005, permet aux Marcelinois qui en font la demande de faire surveiller leur maison par la police municipale. Au cours des patrouilles quotidiennes, les trois policiers inspectent méticuleusement les abords des propriétés et vérifient que les portes et les fenêtres soient bien fermées. Sur le bilan d'activités de l'année 2017, 124 opérations tranquillité vacances ont été effectuées, nécessitant 300 heures de surveillance. Pour profiter de ce service gratuit, il suffit de s'inscrire au moins 48 heures, avant le départ en vacances, au poste de la police municipale et de remplir un formulaire détaillé.



■ La police municipale. Hélène et Frédéric avant de partir en reconnaissance. Photo Daniel DE SIMONE

CONTACT Tél. 04.77.36.10.91.

LE 2 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Des mesures pour sécuriser l'école mixte 1



■ Un coussin berlinois positionné devant l'école mixte 1.

Photo Daniel DE SIMONE

La sécurité aux abords de l'école de la Paix est une priorité. Le nombre de véhicules transitant sur ce périmètre est important aux heures de classe. Raison pour laquelle un périmètre de sécurité a été installé avec des barrières de sécurité rouges fixées dans le sol. Depuis quelques jours, c'est un coussin berlinois qui a été positionné non loin de là. Le but étant de faire ralentir les voitures et d'empêcher les automobilistes de passer trop près de l'entrée. Les places de stationnement en zone bleue le long de l'école éviteront un stationnement prolongé et plus de fluidité dans la rotation des véhicules. Des mesures qui apporteront indéniablement un plus pour tous les enfants et les parents fréquentant l'établissement scolaire.

LE 3 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Sécheresse : il n'y a plus d'eau dans le bief



■ Le bief qui traverse le lavoir est à sec. Photo Daniel DE SIMONE

Conséquence de la sécheresse et de la canicule, le département est depuis quelques jours placé en vigilance. En effet, le déficit pluviométrique associé à des températures en hausse provoque un étiage important des cours d'eau. C'est le cas à Saint-Marcellin pour la rivière la Mare, dont le débit est en forte baisse. Le bief qui traverse une partie de la commune en subit les conséquences avec un assèchement total.

La situation de vigilance se traduit par le déclenchement de mesures de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels avec incitation aux économies d'eau et en particulier le non-arrosage des pelouses, jardins et fleurs aux heures de fort ensoleillement.

CONTACT Plus d'infos en mairie, Tél. 04.77.36.10.90.

LE 4 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le pont du diable en miniature



■ Une réplique du pont du diable en miniature. Photo Daniel DE SIMONE

Grâce à la collaboration des services techniques et de la commission environnement du conseil municipal enfants et jeunes (CMEJ), la fontaine, située devant l'école mixte 1, a subi une cure de jouvence du plus bel effet. Un pont en structure bois, enduit de colle et de gravier, parfaite copie du pont du Diable en miniature, a été installé. Différentes variétés de fleurs, associées à des copeaux de bois blancs, agrémentent cet espace pour lui donner un éclat et un relief du plus bel effet. Une création qui ne laisse pas indifférents les Marcellinois et les visiteurs venus découvrir les charmes de la commune.

LE 6 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Des interdits à respecter sous peine d'amendes



■ Stationnement interdit rue du Docteur-Guinard. Photo Daniel DE SIMONE

Chaque dimanche, les Pucés marcellinoises drainent un flot très important de véhicules. Il est donc vivement recommandé aux automobilistes de respecter les sens de circulation, afin d'éviter les embouteillages aux abords du village. Il en est de même en ce qui concerne le stationnement. Certains automobilistes n'hésitent pas à se garer sur les trottoirs, compliquant sérieusement le déplacement des piétons. Il est utile de rappeler que la municipalité a fait installer sur 600 mètres, rue du Docteur-Guinard, des panneaux interdisant le stationnement.

Tout comme rue Outre-l'eau, où le stationnement hasardeux a entraîné la pose d'un panneau de stationnement interdit, du début de l'espace le Moulin, jusqu'aux feux tricolores. Ces interdictions de stationner doivent permettre une meilleure fluidité.

INFO Une amende pour stationnement interdit sur un trottoir s'élève à 35 euros.

LE 8 AOUT

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ

Une nouvelle station de lavage automatique



■ La nouvelle station de lavage, performante et utilisable 24h/24. Photo Daniel DE SIMONE

Le garage Breuil, situé route de Bonson, n'en finit pas d'innover. Après la mise en service de deux pompes à carburant, utilisables avec la carte bleue, c'est au tour de la station de lavage d'être changée.

Ce nouvel équipement performant, installé à la place de l'ancienne, devrait réjouir les automobilistes puisqu'elle est utilisable 24h/24 et 7j/7, avec un paiement en espèce, carte bleue et jetons disponibles sur place.

CONTACT Garage Breuil, 12, route de Bonson, Tél. 04.77.52.81.09.

LE 9 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

La rue Charles-de-Gaulle est rouverte à la circulation



■ Riverains et automobilistes ont repris possession de la rue Charles-de-Gaulle. Photo Daniel DE SIMONE

C'est avec trois semaines d'avance sur le planning que les travaux de la rue Charles-de-Gaulle ont pris fin. Depuis mercredi, la rue est à nouveau ouverte à la circulation.

Les travaux avaient contraint la municipalité à fermer, dans les deux sens de circulation, cette artère très fréquentée. La déviation mise en place pendant la durée de ces travaux est terminée et la rue Benoit-Chapuis est à nouveau dans le sens montant, depuis la rue de la Paix. Rappelons que les travaux sur le réseau d'assainissement, diligentés par Loire Forez Agglomération et effectués par l'entreprise Eiffage, ont permis de changer la canalisation plus que vieillissante, mais aussi, la reprise de branchements et l'enfouissement des réseaux secs (télécoms, électricité).

La rue Charles-de-Gaulle n'a pas terminé son lifting : une troisième et dernière tranche de travaux est programmée pour le mois de novembre, avec la réalisation de trottoirs en béton désactivé, d'un enrobé, de bordures, de places de stationnement et de mobilier urbain.

PRATIQUE Plus d'informations au 04.77.36.10.90.

ST-MARCELLIN-EN-FOREZ ÉCOLE

La restauration scolaire en quelques chiffres



■ Yves Barrière, cuisinier de la cantine scolaire. Photo Daniel DE SIMONE

Le service enfance jeunesse a publié son rapport d'activité 2017, l'occasion de présenter plus en détail le bilan de la restauration scolaire. Au vu des effectifs, la cantine scolaire effectue deux services chaque midi par école élémentaire. Quant aux enfants de maternelle, ils mangent tous ensemble dans une salle isolée.

Les faits marquants de l'année écoulée sont la mise en place de repas bio, végétariens et végétaliens, chaque semaine. Mais aussi, le développement des circuits courts concernant l'approvisionnement en viande au restaurant scolaire. La viande bovine et la volaille proviennent de Haute-Loire, la viande porcine du producteur Colombier à Saint-Marcellin-en-Forez et les fruits et légumes des commerces de la commune.

La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité est drastique, les agents ont suivi des formations sur la qualité nutritionnelle et menus en restaurant scolaire, sur l'hygiène alimentaire, le positionnement en tant qu'encadrant de proximité ou encore sur la pratique de nettoyage des locaux. Le nombre de stagiaires accueillis au restaurant scolaire (3 bachelauréats pro, 1 CAP, 1 réentraînement au travail) représente 23 semaines de stages sur l'année.

Côté chiffres, 25 230 repas (23 279 en 2016) ont été servis dont 1 475 repas adulte, soit une fréquentation en hausse de 8 %. Les dépenses se sont élevées à 156 954 euros dont 57 452 euros pour les fluides, les assurances et les fournitures diverses et le coût du personnel à 99 502 euros (-4 % par rapport à 2016). La participation des usagers (familles et personnel) se monte à 81 934 euros, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2016 qui s'explique par le nombre plus important d'élèves venant déjeuner. Quant au prix du repas, il est facturé entre 2,52 € et 3,66 € aux parents, suivant le quotient familial.

CONTACT Plus d'infos en mairie au : 04.77.36.10.90.

LE 11 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ SÉCURITÉ

Trente caméras sur trois périmètres

Passant de 3 300 à 5 000 habitants en moins de vingt ans, la commune de Saint-Marcellin-en-Forez a vu sa population fortement augmenter. Les incivilités et les dégradations sont également plus nombreuses. Partant de ce constat, la municipalité a décidé, il y a quelques mois, de s'équiper de caméras de vidéosurveillance. Actuellement, 30 caméras sont implantées sur trois périmètres de la commune. Des caméras performantes qui, pour la plupart, pivotent à 360 degrés, offrant une capture d'image d'une grande précision. Le système de visionnage et d'enregistrement se trouve dans les locaux de la police municipale pour les nouvelles caméras et à l'intérieur de la mairie. Les poli-

ciers et le maire sont les seuls à pouvoir exploiter les images. Ce dispositif conséquent semble porter ses fruits, comme le souligne Frédéric Villemagne, chef de service de la police municipale : « La mise en place de la vidéoprotection dans la commune nous a permis de résoudre une dizaine d'affaires concernant des dégradations diverses, des vols et tentatives de vol, des incivilités, des accidents matériels ou encore des délits de fuite. Les enquêtes de voisinage et la relecture des vidéos, sur réquisition, ont permis d'aboutir rapidement et de retrouver les auteurs des faits. » Des actes malveillants et des dégradations qui coûtent cher aux contribuables. Cet imposant dispositif au service des



■ Un dispositif visionné par la police municipale.

Photo Daniel DE SIMONE

Marcellinois représente également un temps de présence et de recherche conséquent pour les trois policiers municipaux.

CONTACT Police municipale, Tél. 04.77.36.10.91.

LE 12 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
Un camp d'été Sport'vironnement très apprécié



■ Ce camp d'été a permis de belles rencontres entre ados. Photo Daniel DE SIMONE

Vendredi, les ados de l'accueil jeunes marcellinois (AJM) sont revenus enchantés du camp d'été qui s'est déroulé à Jas (42) durant quatre jours. Ce camp baptisé, camp Sport'vironnement, a réuni des ados de l'AJM encadrés par Camille Sauron, et le centre social de Firminy vert. Cette rencontre a permis aux jeunes de partager de nombreuses activités mises en place par le responsable du séjour Richard Padet. Parmi celles-ci : les parcours dans les arbres, des balades à VTT, du tir à l'arc, une course d'orientation en pleine nature, la piscine de Feurs avec ses plongeurs de 5 mètres de haut, ainsi que de l'équitation, une activité particulièrement appréciée au contact des chevaux.

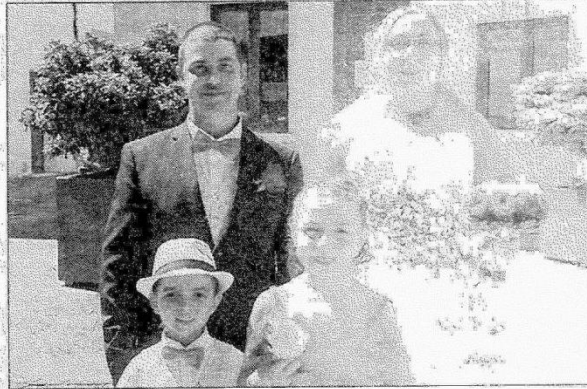
Pendant les veillées, les jeunes des deux structures ont fait connaissance grâce à des jeux. Ce rapprochement a permis d'intéressantes discussions et tissé des liens entre tous. Pour la dernière soirée, un feu de camp avec dégustation de chamallows grillés a régalé nos ados, heureux de leur séjour en pleine nature et prêts à revenir l'année prochaine.

CONTACT Accueil jeunes marcellinois au 04.77.36.10.90.

LE 12 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ MARIAGE

Félicitations à Julien et Virginie



■ Julien et Virginie Begon et leurs enfants Mattéo et Morgane.

Photo Daniel DE SIMONE

Samedi à 15 heures, ont comparu publiquement en la maison commune Julien Begon, agriculteur, né à Montbrison le 22 juin 1987, domicilié à Saint-Marcellin-en-Forez, et Virginie Grenoblois, ASH, née à Viriat (Ain) le 12 août 1988. Ils ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour

époux en présence d'Émilie Begon, Christophe Roche, Stéphanie Grenoblois, Sébastien Decelle, témoins majeurs. Les époux et les témoins ont signé les registres en présence de Marcelle Djouhara, adjointe au maire de Saint-Marcellin-en-Forez, officier de l'état civil par délégation.

LE 13 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Participation citoyenne et vidéo protection

De nouveaux panneaux ont été installés aux entrées de la commune.

Des panneaux explicites visant à informer la population et les automobilistes que Saint-Marcellin-en-Forez s'est doté de matériel performant comme la vidéo protection avec la mise en place de plusieurs caméras de surveillance pour lutter contre les actes d'incivilités et de dégradations.

Mais aussi d'un réseau de Voisins vigilants, opérationnel, disséminé aux quatre coins de la commune, en lien avec les services de la gendarmerie.

CONTACT Renseignements au 04.77.36.10.90.

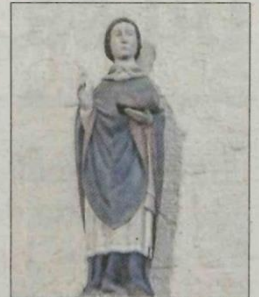


■ Des panneaux explicites sont installés aux entrées de la commune. Photo Daniel DE SIMONE

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les origines de saint Marcellin

En France, 4 235 communes portent le nom d'un saint. Celui de Saint-Marcellin est le martyr qui a eu la tête tranchée sous Dioclétien, empereur qui déclencha, en 303, une violente persécution contre l'Église et les chrétiens. Marcellin était-il prêtre au moment de son martyr? La question n'a jamais été résolue. La statue de saint Marcellin qui trône en bonne place à l'église locale fait l'admiration des visiteurs. En bois polychrome, elle date de la fin du XV^e siècle et a réussi à traverser les siècles sans accroc. Vêtu en diacre, le saint fait un geste d'accueil de la main droite et tient un livre de la main gauche. Les plis en V, la ligne en fuseau, un visage noble, tout concourt à donner à cette statue une belle expression.

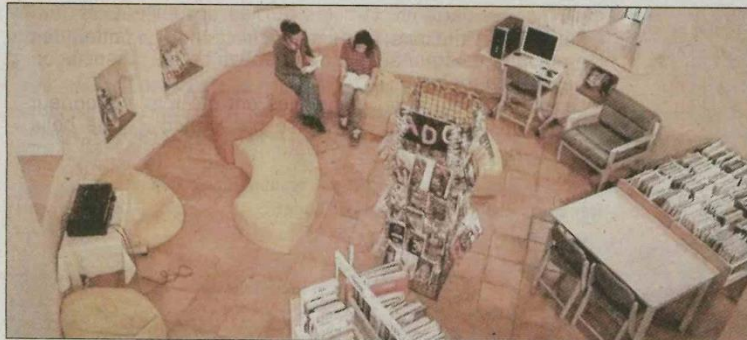


■ La statue de saint Marcellin. Photo D. DE SIMONE

LE 14 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

L'éveil culturel pour sensibiliser les tout-petits



■ La salle de la bibliothèque accueille l'éveil culturel. Photo Daniel DE SIMONE

Dans le rapport d'activité du pôle enfance jeunesse, l'éveil culturel tient une place de choix. En lien avec la bibliothèque municipale, le service enfance jeunesse intègre la petite enfance ainsi que les familles dans sa politique des publics accueillis, en offrant des propositions artistiques gratuites à destination du jeune public. Cette activité permet la sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle. Il favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. En 2017, les responsables ont organisé quatre spectacles culturels 0-3 ans, avec à chaque fois quinze enfants accueillis à la bibliothèque. Mais aussi le premier spectacle de Noël pour les 2 à 6 ans qui a réuni cent participants. La création d'un lien intergénérationnel entre les adolescents et la jeune génération sonne comme une évidence, d'ailleurs les ados de l'Accueil jeunes marcellinois (AJM) ont organisé un goûter à la fin de ce spectacle pour les aider à financer leurs projets.

CONTACT Tél. 04.77.36.10.90.

LE 15 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

Une bonne fréquentation au centre de loisirs la Ruche



■ La fréquentation du centre de loisirs est en constante augmentation. Photo Daniel DE SIMONE

Les vacances se poursuivent au centre aéré de la Ruche, à Chatelus. Le centre de loisirs est ouvert sur une journée complète, de 8 à 18 heures, avec deux accueils possibles pour les familles (au centre de loisirs ou dans l'annexe de la salle Bernard-Rouby). Les enfants sont répartis en trois tranches d'âge (3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans) et pris en charge par du personnel qualifié. Sortie à la journée, organisation de minicamps, spectacle de la Ruche, organisé par les enfants et les animateurs, permettent aux

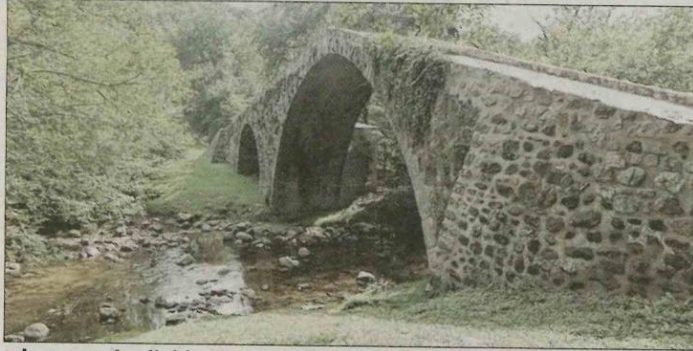
jeunes de passer de belles vacances. Il est à souligner que, depuis la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire, la fréquentation du centre de loisirs augmente de façon constante. Sur le bilan d'activités, les 14 464 heures déclarées en 2017 se traduisent par une augmentation de 20 % par rapport à 2016, avec une forte fréquentation des familles de Périgneux. Enfin, l'exercice 2017 laisse apparaître un résultat excédentaire de 3 690 euros.

CONTACT Mairie :
Tél. 04.77.36.10.90.

LE 16 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Le pont du diable : un lieu à découvrir



■ Le pont du diable est classé monument historique.

Photo Daniel DE SIMONE

On ne peut évoquer la commune sans dire un mot de son célèbre pont du diable, le plus beau de la contrée. Également nommé pont de Vérines, il était aussi appelé au XIV^e siècle pont Peyrard, du nom d'un grand propriétaire des environs. Situé à 5 kilomètres du village et classé monument historique depuis 1921, c'est un pont étroit à deux arches datant du XIV^e siècle. Il enjambe la Mare et semble mener nulle part. Il servait peut-être à transporter la chaux à dos de mulet, depuis Sury-le-Comtal en direction du Velay. Quant à son surnom, il traduirait localement la légende de Saint-Guillaume qui bâtissait un pont qu'un démon s'amusait à défaire chaque nuit. On n'explique pas autrement la présence d'un pont qui n'était pas nécessaire pour le franchissement d'une rivière de cette taille sauf en période de crues, la Mare étant une rivière assez capricieuse. Pour l'heure, c'est une belle idée de promenade pour découvrir le patrimoine marcellinois.

LE 17 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Radar pédagogique : une prévention bien comprise

Deux radars pédagogiques ont été installés dans la commune. Un sur la route du chemin rouge et un deuxième route de Boisset-Saint-Priest (à proximité du chemin des Baudits).

Comme le nom l'indique, ces radars se veulent avant tout pédagogiques et aucune contravention n'est appliquée en cas de dépassement de vitesse. Après quelques mois d'utilisation, il était intéressant de voir sur place le comportement des automobilistes et force est de constater que ceux-ci lèvent systématiquement le pied en cas de dépassement de la vitesse autorisée. Preuve que les conducteurs ont bien compris l'intérêt d'un tel équipement et que la prévention est souvent plus utile que la répression systématique. Pour autant, la vigilance est toujours de mise car les services de police ou de gendarmerie effectuent régulièrement des contrôles de vitesse sur ces deux axes. Au cas où...



■ Le radar pédagogique installé route de Boisset. Photo Daniel DE SIMONE

LE 18 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

En attendant la solution miracle, le désherbage se fait manuellement

En 2012, Saint-Marcellin-en-Forez était la première commune à signer la charte régionale d'entretien des espaces verts appelée : « Objectif zéro pesticide ». Les employés des espaces verts ont depuis suivi des formations afin d'évoluer vers des politiques alternatives. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit l'usage de tous les produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics (entretien des



■ **Désherbage manuel pour l'entretien des espaces publics.**

Photo Daniel DE SIMONE

espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles au public). En conséquence, depuis plusieurs semaines les mauvaises herbes poussent sur les trottoirs ou le long des murs. Une situation vécue par toutes les communes à la recherche de solutions alternatives comme les méthodes thermiques (infrarouge, flamme directe, vapeur, eau chaude, mousse chaude) ou encore les méthodes mécaniques (binette, brosse rotative, balayeuse...). En attendant la solution miracle, les Marcellinois devront s'habituer à la présence d'une végétation moins maîtrisée au sein de l'espace public ou participer eux-mêmes à l'arrachage des mauvaises herbes devant chez eux.

PRATIQUE Plus d'informations en mairie au 04.77.36.10.90.

LE 20 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Les selleries Macel en haut de l'affiche



■ **Le directeur, Patrick Fesquet, au centre équestre de la Roche lors d'une compétition.** Photo Daniel DE SIMONE

Les cavaliers du centre équestre de la Roche se sont illustrés lors des récents championnats de France, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). La sellerie Macel a également prouvé son savoir-faire dans la fabrication de selles haut de gamme à Saint-Marcellin-en-Forez, en équipant pas moins de 25 cavaliers du centre, dont la championne de France 2018, Salomé Court. Un savoir-faire qui a également permis à la sellerie Macel d'être en compétition lors des Trophées de l'entreprise Loire/Haute-Loire 2018, en juin à l'Escale, à Veauche. Une source de motivation supplémentaire pour cette jeune équipe qui ne manque pas d'ambition. Pour fêter les 50 ans de l'entreprise Macel et les 20 ans du centre équestre de la Roche, une réception sera organisée le 22 septembre.

CONTACT Sellerie Macel au 04.77.93.85.78.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ LOISIRS

Balades entre ombre et fraîcheur appréciées



■ L'étang de Rodillon, un havre de paix recherché. Photo Daniel DE SIMONE

La commune a cette particularité de proposer, à ceux qui le souhaitent, de jolies balades dans la campagne environnante toute proche du bourg. Avec ces fortes chaleurs, les endroits frais et ombragés sont particulièrement recherchés.

Aussi, pourquoi ne pas profiter de la fraîcheur, à l'étang de Rodillon (baignade interdite) où de nombreuses familles viennent y pêcher, se promener, pique-niquer et se reposer à l'ombre des arbres. Pour ceux qui souhaitent une activité un peu plus soutenue, une marche dans de jolis paysages est possible. Il faut em-

prunter le chemin de la voie défermée, qui part de la gare de Saint-Marcellin-en-Forez, en direction de Périgneux. À la clé : le passage de quelques ouvrages d'art, qui sont de véritables chefs-d'œuvre d'architecture.

Il n'est, d'ailleurs, pas rare de croiser, tout au long de cette jolie promenade, de nombreux vététistes venus parfaire leur condition physique ainsi que des cavaliers, avec leur monture, profitant des passages ombragés. D'agréables moments à passer en famille et profiter ainsi des derniers jours de vacances.

Bilan et perspective de l'accueil jeunes marcellinois



■ Aline Bataillon, coordinatrice de l'AJM (à droite) avec Héléne De Simone, adjointe enfance jeunesse. Photo Daniel DE SIMONE

Le rapport d'activité du service enfance jeunesse a été publié, l'occasion de revenir plus en détail sur le bilan de l'accueil jeunes.

Le projet pédagogique de l'Accueil jeunes marcellinois (AJM) se décline en deux objectifs principaux. Ouvrir le local situé rue Outre-l'Eau afin d'impliquer les jeunes dans la vie de la commune, de les rendre acteurs et citoyens, mais aussi de donner la possibilité à tous les adolescents de partager un même lieu et d'y développer leurs projets.

Quelles perspectives pour l'AJM ?

De nombreuses activités ont jalonné cette année, parmi celles-ci : la participation au Téléthon, aux vacances inters centres avec les secteurs jeunes de communes environnantes, des activités avec le centre de loisirs de la Ruche mais aussi l'organisation de deux camps d'été, en partenariats avec d'autres structures qui ont permis la mixité des âges et des genres durant les anima-

tions, favorisant ainsi les liens entre jeunes.

Du côté des perspectives, l'AJM souhaite développer les soirées thématiques sur les dangers des drogues, la tolérance ou encore la solidarité. Créer une journée portes ouvertes pour les CM2 durant la pause méridienne et développer la communication pour attirer de nouveaux jeunes. Côté chiffres, 2 050 heures d'enfants ont été déclarées. La fréquentation a diminué de 29 %, ceci s'expliquant par une diminution des plages d'ouverture. Les dépenses se sont élevées à 10 276 euros, réparties de la façon suivante : 2 339 euros de dépenses diverses, fluides, assurances, fournitures (-44 %) et le coût du personnel qui s'élève à 6 926 euros (-23 %). Les recettes se montent à 6 881 euros dont 2 471 euros de participation des familles et 4 410 euros de financement de la Caisse d'allocation familiale (CAF). L'accueil jeunes est ouvert la première semaine des vacances scolaires et un vendredi sur deux, entre 17 h 30 et 21 h 30, pour une adhésion annuelle modique fixée à 5 euros.

CONTACT Accueil jeunes.
Tél. 06.84.80.28.57.

LE 27 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Deux cents exposants présents dès l'aube aux puces marcellinoises



■ Une petite pause café pour les organisateurs des puces marcellinoises.
Photo Daniel DE SIMONE

En cette fin de mois d'août, les puces marcellinoises ne désemplassent pas. Dimanche, les organisateurs ont su faire preuve de patience et de pédagogie pour accueillir le millier de visiteurs et les deux cents exposants présents dès l'aube pour étaler, parfois à même le sol, leurs objets à vendre. Les grands parkings situés à proximité des puces ont été pris d'assaut, obligeant les automobilistes à se garer en file indienne sur les deux côtés de la RD498 et ce sur plusieurs centaines de mètres. Une fois sur place, les visiteurs ont pu à loisir flâner dans les allées à la recherche de l'objet insolite. À noter que les puces marcellinoises se poursuivront jusqu'au 30 septembre.

CONTACT Tél. 04.77.52.84.58.

LE 28 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

Coupe de France : ça casse pour les seniors du FCM

Le premier match de la saison s'est déroulé dimanche au stade Jean-Rolland. Une rencontre opposant l'équipe seniors du Football club marcellinois (FCM) à celle de La Ricamarie Montrambert.

Relégués en 5^e division à la fin de la saison, les joueurs du nouvel entraîneur marcellinois, Michel Ciéply, avaient fort à faire contre les banlieusards stéphanois évoluant deux divisions au dessus. Les joueurs du FCM ont, par séquence, produit un joli football et développé quelques belles actions, même si le manque d'entraînement et d'automatismes s'est fait sentir au fil du match.

Le coach Michel Ciéply et son adjoint Jean-Claude Faure étaient, malgré la défaite (3 à 1), satisfaits de ce premier match et des efforts consentis par les joueurs pendant la rencontre.

CONTACT Football club marcellinois, Tél. 06.83.48.80.05.

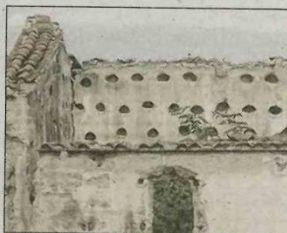


■ Les seniors 1 du FCM avec le nouvel entraîneur Michel Ciéply (à gauche).
Photo Daniel DE SIMONE

LE 29 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ À la découverte des pigeonniers

En se promenant dans le village, on aperçoit de vieux pigeonniers. Il en existe deux sortes : à pied, qui sont isolés, et à fuie, inclus dans les bâtiments de ferme. Dans la commune, les pigeonniers isolés sont de type à toit chauffoir. L'accès se fait par une porte au rez-de-chaussée. Celui-ci est séparé de l'étage par un plancher qui sert de remise. L'envol se fait par une



■ Un vieux pigeonnier situé route de Saint-Romain.

Photo Daniel DE SIMONE

petite fenêtre avec rebord ou une trémie en bois située sous l'arête du toit. Si les plus anciens sont en pisé, la brique a également été largement employée dans leur construction. On trouve des pigeonniers insérés dans les bâtiments de cour fermée dans les fermes citées comme d'anciens domaines, où les trous d'envol sont directement percés dans les murs.

LE 30 AOUT

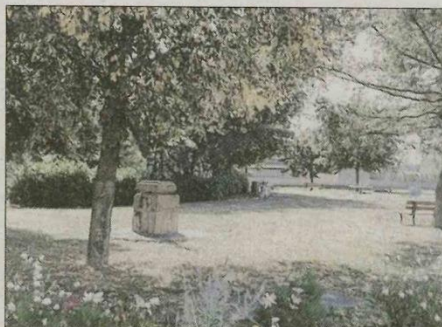
SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Forum des associations, samedi, salle Bernard-Rouby

Riche d'un tissu associatif conséquent, la commune organise, samedi, à partir de 10 heures, le traditionnel forum des associations qui se tiendra à la salle Bernard-Rouby. Une manifestation simple et conviviale, comme le souligne Antoine Rodriguez, adjoint aux associations : « C'est l'occasion de faire se rencontrer les Marcellinois et les associations locales dans le but d'accueillir de nouveaux adhérents. Avec plus de cinquante associations sportives et culturelles présentes dans la commune, les Marcellinois et notamment les nouveaux habitants, trouveront de quoi se divertir en pratiquant pour eux-mêmes et leurs enfants une activité qui leur convient. »

CONTACT Tél. 04.77.36.10.90.

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ Les aménagements du jardin de la Marque sont appréciés

Les aménagements du jardin de la Marque, réalisés par les services techniques, sont remarquables et les habitants de la commune sont nombreux à venir se détendre et s'amuser dans cet espace ludique. Après l'arrachage d'une haie de pyracantha (buisson épineux) remplacée par des vivaces couvre sol (géraniums, pervenches), les employés ont procédé à un enrochement, à la pose de bordures en bois, de plates-bandes et d'une rampe pour accéder au jardin. La mise en place d'un décroché pouvant accueillir six voitures permet



■ Les services techniques ont procédé à cet aménagement. Photo Daniel DE SIMONE

aux parents de se garer à proximité du jardin. L'agrandissement de la surface en gazon, la plantation d'un platane mûrier, la pose d'une table et d'un banc en pierre, des jeux pour les enfants ainsi que trois bancs en bois complètent cet aménagement. Le tout étant mis en valeur par la confection de massifs fleuris bien pensée, donnant un aspect naturel du plus bel effet.

LE 2 AOUT

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ ■ Antoine Cuisinier est l'auteur d'un ouvrage sur les anciennes briqueteries

La vie au temps des briqueteries...

Le Marcellinois Antoine Cuisinier vient de publier un cahier de Villages de Forez intitulé *Les Plantées, un siècle de briqueteries mécaniques*. Un ouvrage dans lequel ce fils de briquetiers écrit ses souvenirs d'une activité florissante aux XIX^e et XX^e siècles.

Si Antoine Cuisinier a décidé d'écrire un ouvrage consacré aux briqueteries marcellinoises, c'est parce que cet instituteur à la retraite a gardé cette envie de transmettre ses connaissances. Ce Marcellinois d'origine est né dans l'argile, voici 75 ans. Antoine Cuisinier a grandi dans les Cités jumelles, ces habitations ouvrières situées entre les carrières du quartier de Plantées et les briqueteries, où travaillaient ses parents, Bernard et Antoinette.

Cet ouvrage est un mélange équilibré de données historiques et géologiques

« Notre terrain de jeu, c'était ce quadrilatère magique autour des usines », confie-t-il. Enfant, il est le témoin de cette vie aux horaires et-conditions de travail difficiles.

De nature curieuse, il suit de près toutes les étapes de la fabrication des différentes sortes



ANTOINE CUISINIER. Le Marcellinois revient sur l'époque du plein essor des briqueteries.

de briques, tuiles et ornements de toit. Il emmagasine des souvenirs et des photographies, des scènes et des paysages de cette vie quotidienne ouvrière, afin de les retranscrire dans son cahier publié aux éditions des Villages de Forez, intitulé *Les Plantées, un siècle de briqueteries mécaniques*.

Il évoque notamment la mort de son père à 45 ans, sur son lieu de travail. « Ce n'est pas un lieu d'historien, précise-t-il. Mais toutes les informations fournies ont été vérifiées et validées. » Cet ouvrage est un mélange équilibré de données historiques, géologiques et techniques avec des photos (paysages, machines et portraits



ARCHIVES. L'ouvrage regorge de photos d'époque, à l'image de ce groupe d'ouvriers briquetiers.

d'époque), des cartes postales, d'extraits de catalogues illustrés des différentes sociétés, et de schémas, plans et dessins à la pointe réalisés par Antoine Cuisinier lui-même.

« J'ai toujours eu une âme d'artiste, que ce soit pour les photos, le dessin ou modelage de santons », assure ce passionné d'histoire, qui est aussi le fondateur du musée des vignes foréziennes, à Boën-sur-Lignon.

L'auteur espère que ce cahier permettra aux jeunes Marcellinois d'en savoir un peu plus sur la vie rude mais solidaire de leurs aînés, au sein des briqueteries du village. « Peut-être que cela donnera envie à quelqu'un

de développer davantage le sujet », espère Antoine Cuisinier, qui a transmis tous ses documents à l'association « Saint-Marcellin patrimoine vivant ».

Son souhait serait qu'elle crée un lieu d'exposition autour des briqueteries, en partenariat avec la mairie. ■

En pratique. *Les Plantées, un siècle de briqueteries mécaniques*, un ouvrage publié aux éditions Villages de Forez. Il est disponible au prix de 7,50 € au tabac-presse de Saint-Marcellin-en-Forez et au centre social de Montrison.

Antoine Cuisinier a également écrit *Chronique d'une disparition annoncée*, sur le quartier de l'église, toujours dans le cadre des publications de Villages de Forez, ou encore *Madame Vial Flatry, juste parmi les nations*, Joanny Patard, *déporté du travail*, et *Marguerite Gonon témoigne*.

REPÈRES

Histoire. La fabrication d'objets en argile cuite existe à Saint-Marcellin depuis le 1^{er} siècle avant J.-C. comme en attestent des fragments d'amphores et de céramiques retrouvés.

Développement. Les briqueteries se sont développées de Saint-Rambert à Roanne aux XIX^e et XX^e siècles. On en comptait jusqu'à une centaine. Lorsque les briqueteries ont été mécanisées, le charbon stéphanais a été utilisé par tonnes pour les nombreux fours Hoffman.

Aujourd'hui. Il ne reste plus qu'une briqueterie à Saint-Marcellin-en-Forez.

À L'HEURE DU CRIME ■ Deux voleurs avaient torturé un vieil homme à Saint-Marcellin-en-Forez, en février 1895

Mutilé et torturé à mort pour 63 francs

Cet été, Le Pays Forez-Cœur de Loire revient sur d'anciennes affaires criminelles jugées par la cour d'assises de la Loire. Cette semaine, le crime de Saint-Marcellin-en-Forez. Ames sensibles s'abstenir.

Ségolène Perret
segolene.perret@centrefrance.com

Au registre des homicides particulièrement sordides perpétrés dans le Forez, celui de Saint-Marcellin-en-Forez, en 1895, est tristement resté dans les mémoires. La raison : la cruauté dont firent preuve les deux meurtriers, Benoît Faure, 24 ans, et Jean-Marie Philidet, 25 ans, tous les deux journaliers dans la petite commune de quelque 2.000 âmes, à l'époque.

27 février 1895, vers 4 heures du matin. Les deux malfaiteurs s'introduisent chez Christophe Bastide, célibataire âgé vivant seul dans une maison isolée, à deux kilomètres du bourg. La veille, au café Pichon, Benoît Faure a appris que le vieil homme disposait chez lui d'une somme de 3.000 francs...

Un traitement barbare pour qu'il avoue où était son magot

Réveillé dans son sommeil par les intrus, Christophe Bastide prend la fuite avant d'être rejoint, à trente mètres de sa maison, par les deux criminels qui lui infligent un traitement des plus barbares pour le forcer à avouer où il cache son magot. *Le Stéphanois*, hebdomadaire ligérien, relate les détails nauséux. « Pendant que l'un le tient à la gorge et paralyse ses mouvements, le second lui saisit le scrotum, et, avec l'aide d'un



AFFAIRE CRIMINELLE. Benoît Faure et Jean-Marie Philidet avaient assassiné Christophe Bastide, célibataire âgé vivant seul dans une maison isolée, à deux kilomètres du bourg de Saint-Marcellin-en-Forez, dans la nuit du 26 au 27 février 1895. La commune comptait alors 2.000 âmes.

instrument tranchant, selon les dires formels du médecin, lui fait une blessure perforante, par laquelle émerge le testicule droit qu'il tire ensuite avec force. »

Gisant sans connaissance, le pauvre homme reçoit encore trois coups de bâton dans les reins. Relevé et soutenu par ses agresseurs, incapable de marcher, il leur livre un sac en toile et un portemonnaie contenant 63 francs, somme jugée insuffisante par les deux tortionnaires qui fouillent le lit et la chambre sans résultat, avant de prendre la fuite.

Malgré les soins donnés, Bastide succombe six jours après, le 5 mars, au soir. Il n'a pu donner de ses bourreaux qu'un signalement très incomplet. Seul détail, l'un d'eux avait une chevelure très frisée. L'autopsie médicale établit que sa mort a eu

pour cause unique les actes de barbarie auxquels il a été soumis.

L'affaire dite « des chauffeurs de la Loire »

Très vite, la population donne à l'affaire le nom « des chauffeurs de la Loire » en référence aux célèbres « chauffeurs du Nord » qui torturaient les paysans pour leur soutirer leurs économies, au XVIII^e siècle.

Quelques jours plus tard, les deux malfrats sont arrêtés par les gendarmes de Saint-Just. Philidet d'abord, qui vient de se couper les cheveux, nie les faits qui lui sont reprochés. Mais Faure, peu après, livre des aveux complets que son complice confirme à son tour. L'instruction, facilitée par

la victime, tétanise l'assistance, ce dernier donnant des détails techniques sur les blessures générales, et particulièrement sur, celles des testicules. « Un testicule, dit-il, pendait de cinq centimètres, sortant du scrotum par une plaie à bords vifs, indiquant l'intervention d'un instrument tranchant. »

À l'heure du réquisitoire du ministère public, le président Cabanes se lève et déclare : « J'ai le triste devoir de requérir à Montbrison ; je déplore d'avoir à le faire pour des actes de barbarie dignes d'un autre siècle et cela sans nécessité. Je réclamerai une répression égale pour ces deux jeunes gens qui ont été la terreur de Saint-Marcellin, où chacun les accusait tacitement de bien d'autres crimes encore mais que personne n'osait dénoncer à cause de l'effroi qu'ils inspiraient. »

Les plaidoiries de M^e Lafay pour la défense de Faure et de M^e Baldit pour celle de Philidet, ne suffiront pas à convaincre les jurés : à minuit, le jury revient avec un verdict affirmatif, sans circonstances atténuantes. Reconnus coupables d'assassinats accompagnés d'actes de barbarie, ils sont condamnés à la peine de mort, le 4 avril 1895.

Les criminels graciés, envoyés au bagne

Les deux criminels seront pourtant graciés, voyant leur peine commuée en travaux forcés à perpétuité dans les bagnes coloniaux (contrairement à ce qu'on peut lire dans plusieurs écrits concernant l'affaire, N.D.L.R.). Benoît Faure décède moins de quatre ans plus tard, le 12 janvier 1899, Saint-Laurent du Maroni, en Guyane. Jean-Marie Philidet s'éteint, quant à lui, le 21 septembre 1918, également en Guyane, à l'âge de 48 ans. ■

➔ COMPLAINTE

Une complainte, dont l'auteur est inconnu, fut publiée dans *Le Petit journal* du 4 mai 1895.

1. **Habitant de la Loire, D'Andrézieux, de Saint-Marcellin,**
Écoutez tous l'histoire
De deux affreux coquins
Vous plaindrez la victime
De leur horrible crime
Bastide c'est le nom
Dont deux bandits
Exécrales
Se rendirent coupables
De mutiler dans sa maison.
2. **Après ce crime atroce**
Ses deux horribles bandits
Espéraient faire la noce
Et rester impunis
Comme des bêtes fauves
Assitôt ils se sauvent
De peur qu'on les voit
Plusieurs jours ces lâches
C'est ainsi qu'ils se cachent
À travers bois
3. **Faure est le premier qui**
rentre
Enfin il se fait pincer
N'ayant rien dans le ventre
Il fallait bien s'berger
Au bout de quelques jours
Philidet à son tour
A dû se faire arrêter
Par-devant le juge
instructeur
Qui le traita de menteur
Il fit des aveux complets
4. **Par-devant la cour**
d'assises
Ces deux horribles bandits
Furent condamnés sans
remise
Par les membres du jury
À subir la peine de mort
Ne méritent-ils pas ce sort
Car pour leur affreux forfait
Ils passeront leur tête
Dans la terrible lunette
Ça leur sera bien fait
5. **Que cette histoire**
lamentable
Vous serve de leçon
Oh ! Jeunesse honorable
Ou'avez de l'instruction
Voyez que les misérables
Qui se rendent coupables
De ces horribles forfaits
Tôt ou tard subissent
Les lois de la justice
Et ça leur est bien fait.